



Fiche d'information Air2030 – Protection de l'espace aérien

28.9.2021

F-35A

Tâches

- Le F-35A participe à la sécurité de la Suisse. Les avions de combat sont et resteront un instrument efficace contre une grande diversité de menaces.
- Il protège la Suisse en situation normale, en période de tension accrue ou en cas d'attaque armée.
- En tant qu'avion de combat multirôle, il est propre à assurer le service de police aérienne, la protection de conférences et la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien, et peut intervenir en cas de menace terroriste persistante et de défense aérienne.
- Il convient parfaitement au service de police aérienne : il combine de très bonnes capacités de vitesse ascensionnelle et d'accélération avec une grande réserve de carburant. Il possède de très bonnes caractéristiques de vol et est équipé de capteurs de pointe pour détecter et identifier d'autres aéronefs. Il est déjà utilisé par d'autres forces aériennes européennes pour le service de police aérienne.
- En plus des avions et des hélicoptères, il peut également combattre des drones et des missiles de croisière. En outre, ses capacités de reconnaissance aérienne et d'engagement précis contre des cibles terrestres lui permettent d'appuyer les troupes au sol.
- Combiné avec le système de défense sol-air de longue portée Patriot, il permet la mise en place d'une défense aérienne intégrée.

Technologie

- C'est un avion de combat de la cinquième génération. En tant que tel, il dispose d'une avance technologique notable. Grâce à ses capteurs innovants, très performants et largement connectés, il reçoit des informations clairement représentées, ce qui lui

confère la supériorité de l'information. De plus, sa conception le rend difficile à détecter et à combattre.

- La supériorité de son système d'information, associée à son fonctionnement relativement simple, entraîne des modifications au niveau du contenu de l'entraînement et permet ainsi de réduire les heures de vol.
- Le F-35A est efficace en matière d'exploitation et de maintenance et présente une sécurité d'approvisionnement élevée. Cela est également dû au fait que, par rapport à d'autres avions de combat, le F-35A est produit en plus grande quantité et qu'en Europe il est proportionnellement utilisé par le plus grand nombre de pays.
- Il offre de vastes possibilités de coopération internationale du point de vue opérationnel et un large accès aux informations et aux ressources techniques.
- L'avance technologique dont il bénéficie perdurera, ce qui est important dès lors qu'il est prévu de l'utiliser jusque dans les années 2060.

Économie

- Lockheed Martin a soumis un concept comprenant divers projets d'affaires compensatoires en lien avec le F-35A. Parmi ceux-ci figurent la fabrication de verrières pour les cockpits, la maintenance des réacteurs ou la construction d'un cybercentre F-35A pour la détection des cybermenaces. Les projets d'affaires compensatoires sont développés en permanence et répartis au niveau régional.
- Avec l'acquisition du F-35A, des centaines d'emplois et de postes d'apprentissage hautement qualifiés seront assurés au cours des prochaines décennies en raison des investissements, des travaux de maintenance réguliers et des projets de compensation.
- L'obligation de compensation doit être remplie dans son intégralité au plus tard quatre ans après la dernière livraison. Si tel n'est pas le cas, une peine conventionnelle est exigible. Cette dernière ne dispense pas Lockheed Martin de remplir pleinement les obligations d'affaires compensatoires.

Coûts

- Lors de l'évaluation, le F-35A a obtenu le meilleur résultat en termes de coûts d'acquisition et d'utilisation, tout en affichant une utilité globale qui est de loin la plus élevée.
- Ses coûts d'acquisition sont conformes au cadre financier fixé dans l'arrêté de planification que le Parlement a adopté et que le peuple a accepté en votation.
- Les coûts globaux qui regroupent les coûts d'acquisition et d'utilisation du F-35A se montent à quelque 15,5 milliards de francs sur 30 ans. Dans ce calcul, les coûts d'utilisation devraient être deux fois plus élevés que les coûts d'acquisition. Ce constat se

fonde sur l'expérience acquise dans l'utilisation des avions de combat suisses actuels et les chiffres ressortant du processus d'évaluation.

- Pour le F-35A, la Suisse prévoit des investissements immobiliers se montant à une centaine de millions de francs.
- L'acquisition et l'utilisation du F-35A sont financées par le budget de l'armée.
- Les prix convenus dans les différents pays pour le F-35A ne peuvent être comparés, car, en raison du secret d'affaires, il est difficile d'identifier les coûts qui sont inclus dans l'offre et ceux qui ne le sont pas.

Garanties

- Le programme F-35A est placé sous la supervision globale et transparente du Congrès américain et du ministère américain de la défense. La Suisse en tire profit.
- L'offre ferme couvre les coûts d'acquisition et d'utilisation pour une durée de dix ans.
- La Suisse acquiert les F-35A à l'État américain via le programme Foreign Military Sales (FMS). Les conditions sont les mêmes que celles qui s'appliquent aux États-Unis. Toutes les transactions avec le FMS conclues par la Suisse jusqu'à maintenant, y compris des projets d'envergure comme l'acquisition du F/A-18 actuel, ont été couronnées de succès et n'ont pas occasionné de dépassement de coûts.
- Les États-Unis gèrent l'acquisition à travers leurs propres contrats avec l'industrie américaine. Les prix et les conditions sont fixés dans ces contrats et sont strictement contrôlés. En cas de dépassement des coûts, le gouvernement américain ferait valoir le caractère contraignant des prix en faveur de la Suisse.

Autonomie

- La Suisse s'efforce de garder la plus grande autonomie possible. Reste néanmoins qu'une absence totale de dépendances vis-à-vis du constructeur et du pays de fabrication n'est pas possible dans un monde globalisé.
- Le F-35A offre un haut niveau de cybersécurité : la cybergestion, la sécurité de l'architecture de calcul et les mesures axées sur la cyberprotection sont entièrement garanties.
- Il permet à la Suisse de déterminer elle-même les informations qu'elle veut échanger avec d'autres forces aériennes par liaison de données ou les données logistiques qu'elle veut renvoyer à Lockheed Martin. Quant à son utilisation et à sa maintenance, elles seront entièrement effectuées en Suisse par du personnel helvétique.
- Avec le F-35A, la souveraineté sur l'espace aérien ainsi que l'instruction et les entraînements peuvent également être assurés pendant une durée d'au moins six mois

en cas de fermeture des frontières et, consécutivement, de difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange.

- Près de 700 appareils de type F-35 ont déjà été produits. Plus de 3000 avions de ce type seront déployés dans le monde entier à l'avenir. Actuellement, treize États, dont sept en Europe, ont commandé cet avion. Cela réduit les dépendances d'un État pris à lui seul, comme la Suisse.

Environnement

- Grâce au F-35A, la consommation de kérosène annuelle de la flotte des avions de combat est réduite de 25 % environ par rapport à aujourd'hui en raison de la diminution des heures de vol nécessaires.
- Avec le F-35A, le niveau des nuisances sonores annuelles restera globalement inchangé, car s'il est un peu plus bruyant au décollage et à l'atterrissage que le F/A-18, il permet de diminuer de moitié le nombre de mouvements.

Informations complémentaires : ddps.ch/air2030